Cau FRC 175

ADRESSE AU PEUPLE.

Second discours destiné à être prononcé au milieu des groupes du Palais-Royal et des Thuilleries. (1)

Rien de trop.
Je ne vois point de créature
Se comporter modérément.
Il est certain temperament
Que le maître de la nature
Veut que l'on garde en tout. Le fait-on ? Nullement :
Soit en bien, soit en mal, cela n'arrive guère....

De tous les animaux, l'homme a le plus de pente
A se porter dedans l'excès.
Il faudroit faire le procès
Aux petits comme auxgrands : Il n'est ame vivante
Qui ne pêche en ceci. Rien de trop est un point
Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point.

Je viens encore, parmi vous, ô mes concitoyens ! j'y viens, non pas pour y jouer le rôle d'un vil flatteur, non pas pour y être un délateur calomnieux, non pas pour

(1) Extrait du 11e. Numéro de la Correspondance Nationale et Etrangète.

M & W 410

y acheter de ces lâches complices, qui se vendent au plus offrant, mais j'y viens pour vous éclairer sur vos intérêts, pour ramener la raison dans votre esprit et la tranquillité dans votre ame ; j'y viens pour vous dire la vérité, c'est moi qui suis vraiment votre ami. Ne dédaignez pas d'entendre ma foible voix, peut-être servira-t-elle à vous garantir des malheurs qui sont suspendus sur votre tête. L'orage le plus affreux vous menace. L'orage... souffrez que je prenne pour objet de comparaison le moyen de détourner le tonnerre de nos demeures. Le conducteur électrique soutire et dissipe la foudre, la voix d'un citoyen que le seul amour de la patrie enflamme peut opérer un phénomène aussi merveilleux, elle peut réduire à rien le venin que distillent nos ennemis.

Le peuple est bon quand on le laisse à lui même, vous m'écouterez, vous graverez mes paroles dans vos cœurs, vous assemblerez vos amis pour leur répéter mes discours de paix. Quelque jour, en pressant avec attendrissement vos enfans contre votre sein, vous bénirez celui qui aura eu le courage de vous déplaire un instant pour vous rendre service en vous déssillant les yeux.

Posons ensemble des principes. Qu'étions-nous ? esclaves et misérables. Que voulons-nous être ? libres et heureux. Conséquemment tous ceux qui nous éloignent de cet état désiré sont nos ennemis, toutes les menées que l'on fait pour nous écarter de la bonne

route doivent être criminelles à nos yeux, toutes nos propres actions qui tendent à détruire ou à reculer notre bonheur, sont des fautes dont nous nous rendons coupables envers la patrie, envers nous-mêmes, envers nos enfans. Tournons-donc nos réflexions sur le point d'où nous sommes partis, surl'objet de nos espérances, enfin sur la manière dont nous nous conduisons pour atteindre le but, ce qui entraîne nécessairement l'aveu des fautes que nous avons commises, et la recherche du préservatif aux maux dont nous risquons d'être les auteurs.

Qu'étions-nous il y a deux ans ? une nation soumise à deux classes d'hommes, auxquels nous conservions des privileges usurpés et qui dans l'origine, n'étoient pas mieux fondés que ceux des Espagnols sur les Péruviens. Nous croyions vivre sous un gouvernement monarchique parce que nous avions un Roi ; le monarque croyoit régner parce que tout se faisoit en son nom, mais le fait est que des milliers de tyrans dominoient à la place du souverain, et la preuve c'est que ces vraies sangsues du peuple sont parvenues à produire des secousses qui ont ébranlé le trône, et que sans les vertus morales de *Louis* XVI, la France, dans son égarement auroit peut-être anéanti l'autorité royale et rayé de ses fastes le nom de Roi : mais les Etats-généraux sont convoqués, l'Assemblée Nationale se forme, le trône est raffermi et ces foux ambitieux qui auroient voulu faire du

royaume une république, comme si elle étoit circonscrite dans un de ses départements, ne recueillent point le fruit de leurs manœuvres, et ces atrabilaires écervelés qui n'ont nulle idée des véritables bornes de la liberté, ne poussent que des cris impuissans, et cette classe aussi dangereuse que mépri sable de gens qui ne tiennent point à l'état ne peut profiter du comble du désordre sur lequel ils avoient conçu l'espoir du pillage.

Il y a deux ans, nous vivions comme un vil troupeau, nous étions dépouillés de tous nos droits, nous ne jouissions que de la tranquillité qu'on ne peut ravir aux esclaves dociles, nous tournions vers cette stupeur des habitans de l'Asie, espèce de léthargie pire que la mort, puisqu'elle ne peut être que le partage des hommes dégénérés et abrutis. Tout-à-coup la Nation entière s'est levée; elle a dit : *je veux être libre ; je le suis.* L'Assemblée Nationale s'est occupée de soulager le peuple, elle a sondé les plaies profondes de la finance, elle a mis au jour le *déficit*. D'une part elle a obligé les anciens privilégiés à partager les impositions, elle a ôté tous les droits injustes qui pesoient sur la classe laborieuse, elle a rendu à la Nation les biens que possédoit le clergé et les biens domaniaux. Elle a aboli la gabelle, contre laquelle il s'étoit élevé un cri général, les capitaineries sont supprimées et le cultivateur ne sera plus traîné en prison et condamné aux galères pour avoir tué un lapin sur la terre dont il étoit propriétaire et non

point possesseur. D'une autre part elle a achevé les réformes que le Roi avoit commencées dans tout ce qui tenoit au faste de la couronne, elle a réduit les pensions, elle a mis une digue aux déprédations ministérielles en établissant la responsabilité ; elle a empêché de s'élever ces hommes nuls qui attachoient les regards, que l'on croyoit nécessaires à l'ornement de la cour, mais qui n'étoient au milieu du peuple que ce que sont au milieu d'un potager des arbres stériles et à haute tige, dont les racines épuisent le suc de la terre, dont le feuillage épais intercepte aux humbles légumes les rayons du soleil, la pluie et la rosée bienfaisantes et la libre circulation de l'air. Enfin elle a déclaré tous les François égaux et propres à parvenir à toutes les places où les appelera le mérite. Voilà les bienfaits, voici l'usage que nous en avons fait. On a commencé par brûler les barrières, par chasser et maltraiter les commis, par ravager les propriétés d'autrui et dévaster les forêts sous prétexte de détruire le gibier, par incendier les châteaux et massacrer ceux qui les possédoient, par refuser les impôts. Si ces premiers transports, si cette erreur de la liberté naissante et qui croit ne pouvoir se manifester que par des excès sont pardonnables, parce qu'on veut les regarder comme une représaille de ce que le peuple avoit enduré dans le tems de la subversion de tous les droits, peut-on croire que cela dure sans causer la ruine totale de l'empire François ?

N'est-il pas au contraire bien prouvé que sans la perception exacte des impôts, l'état ne peut se soutenir, qu'il faut de nécessité qu'il manque à ses engagemens et que depuis les riches créanciers de l'état, jusqu'au garçon de labour, jusqu'à l'artisan journalier, tout se ressente du défaut de circulation ? car cette circulation vivifie au-lieu d'appauvrir. N'est-il pas prouvé que si nous continuons à nous livrer à la licence, si nous prolongeons l'anarchie, nous retomberons incessamment sous un joug de fer ?

Il y a deux ans nous ne connoissions que le régime des intendans, les neuf dixièmes des François ignoroient qu'autrefois les Municipalités avoient des droits. Ces droits nous ont été rendus. L'ordre le plus admirable est sur le point de s'établir. Les Municipalités dépendront des cantons, les cantons des districts, les districts des départemens et les départemens de l'Assemblée Nationale, composée des seuls et vrais représentans de la Nation. Mais pour cela il faut que les hommes soient raisonnables, il faut qu'il sachent reconnoître et respecter cette espèce de gradation de pouvoirs et de volontés qui des individus se réunit dans une Municipalité, dans un district, &c, pour former enfin le corps législatif qui à son tour trace au pouvoir exécutif ce qu'il doit faire pour le bien de tous et le charge de reporter dans toutes les parties du royaume et jusqu'au moindre citoyen, la protection, la sûreté, le bonheur. Au-lieu

de cela chacun vise à l'indépendance, comme s'il pouvoit y avoir de force sans union, chaque Municipalité se croit une petite république, qui permet ou empêche la libre circulation des denrées, qui chasse, arrête, emprisonne à volonté, qui juge souverainement, et nous, mes amis, nous-mêmes la plupart du tems, pourquoi sommes-nous réunis ici ? pour mettre des entraves à l'Assemblée Nationale, pour influer sur ses décisions, pour commander à ceux que nous avons mis à notre tête. De quel droit voulons-nous donner la loi à ceux qui font des loix pour toute la France, s'ils ne sont pas libres, ne se croira-t-on pas autorisé un jour à casser tout ce qu'ils font ? et que devient alors la constitution que nous avons juré de maintenir ? Quoi ! nous voulons forcer tout le monde à penser comme nous, ou pour mieux dire comme ceux qui nous endoctrinent. Quoi ! nous imaginons que les objets les plus importans seront mieux éclaircis par une multitude confuse, agissant souvent sans principes, ou, ce qui est bien pire, cédant aux instigations des malveillans, que par ceux qui sont au fait de la question, qui tiennent le fil qui doit lier toutes les parties de la constitution ! si nous pensons cela, nous méritons les petites maisons, mais si nous ne le pensons pas et que nous osions continuer, que méritons nous !

Vous daignez m'écouter, ô mes concitoyens, parce que je vous dis la vérité sans fard, vous me pardonnez de vous rappeller ici des

591

choses connues, mais qu'il est bon de répéter pour les mettre en opposition avec notre conduite. Je reviendrai ici prendre ma place au milieu de mes amis. Je continuerai à fixer leur attention sur le vrai but qu'ils doivent se proposer pour leur intérêt particulier et pour le bonheur général de la France. Oui je reviendrai, car je suis bien loin d'avoir tout dit. Je ne courrai pas après la perfection du langage, je parlerai d'après mon cœur, c'est le moyen d'être diffus, je le sens, mais ce défaut sera compensé par la sincérité de mes discours, quelquefois par la force des avis qu'ils contiendront. A Jeudi, mes bons amis, à Jeudi.

La Correspondance Nationale paroit tous les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

On souscrit à Paris, chez

BAILLY, libraire, à la Barrière des Sergents.
DE SENNE, Libraire, au Palais-Royal.
BLANFORT, rue du fauxbourg Montmartre, n°. 6.

De l'Imprimerie de LE BECQ, rue Saint-Jean-de-Beauvais, N°. 24.